

10
Projet de lettre à S. A. I.^{le}
le Prince Napoléon.

Remet no 1111

13. Novembre 1858.

19
Monseigneur.

L'Empereur répondant
directement à la lettre que
l'Empereur Napoléon a confiée
au B^{on} de La Roncière le Noury,
Sa Majesté m'ordonne de consi-
gner ici les vues sur les pièces
que Vous m'avez fait parvenir
par la même voie.

S. A. I.^{le} les trouvera dans
le projet de Traité ci-joint.

Je m'expliquerai avec
une entière franchise sur les
nuances ^{et omissions} par lesquelles il diffère
de ceux que Vous m'avez transmis.

L'Empereur désire un seul
traité au lieu de deux.

En prenant une détermination
qui peut entraîner pour la
Russie des complications très-
sérieuses, Sa Majesté a dû
avoir en vue les intérêts de Son

pays, comme l'Empereur Napoléon a toujours présents à l'esprit les intérêts du sien. — Dès lors, la démonstration militaire de la Russie qui sera d'un appui très efficace pour la France en Italie, — et la certitude que la France, de son côté, considérera ^{sa garantie} les deux articles du Traité de Paris comme abolis et s'emploiera activement pour les annuler, — restent indissolublement liés dans la pensée de l'Empereur. — D'ailleurs le présent Traité devant rester secret, cette fusion ne peut pas avoir d'inconvénients; elle a l'avantage de prévenir tout équivoque.

L'Empereur propose de légères modifications aux articles V et VI de votre projet. — Sa Majesté juge plus avantageux de préciser davantage le cas de l'immixtion hostile de

18
20 13

l'Angleterre et de la Prusse
dans un conflit qui doit res-
ter Austro-Italien et que tous
nos efforts doivent tendre à
circonscrire sur ce terrain.

La Clause relative à
la rupture de nos relations
diplomatiques avec l'Autriche,
a été omise. - L'Empereur
la croit positivement contraire
aux intérêts que poursuit l'Em-
pereur Napoléon. En effet,
si nous adoptions l'initiative
d'une démonstration aussi
hostile vis-à-vis de l'Autriche,
il n'est guères à prévoir que
l'Allemagne ne prenne pas
activement parti pour elle.

À Berlin surtout, le dernier
changement ministériel aug-
mente les chances d'un rap-
prochement avec l'Autriche.

Nous aurions alors, la France
et nous, la Confédération

Fermanique tout entière sur les bras. —

Il est de notre intérêt commun d'isoler autant que possible les événemens d'Italie des intérêts allemands. — nous trouverons cet avantage en évitant de fournir au Cabinet de Vienne, le prétexte de nous représenter comme les agresseurs. —

La concentration d'une armée russe sur les frontières de la Galicie emprunte sa principale signification à l'incertitude même de nos intentions ultérieures. — Sans doute, cette démonstration nous exposera à des explications qui ne seront pas sans embarras; mais enfin nous sommes chez nous et nous trouverons moyen de répondre. — Nous croyons que la tactique suivie par l'Autriche pendant la guerre

4
21
D'Orient est celle que nous
devons adopter aujourd'hui
comme la plus favorable aux
intérêts que l'Empereur Napoléon
poursuit en Italie. -

Si le Cabinet de Vienne
prenait l'initiative d'une rup-
ture, les rôles changeraient et
alors nous ne resterions pas
en arrière.

L'Empereur ne recher-
che pas d'accroissement de
territoire. Sa Majesté ne veut
que rentrer dans ses droits,
et considère l'assistance que
lui accordera l'Empereur Napo-
léon comme l'équivalent des
sacrifices qu'Elle ferait et de
ceux auxquels Elle s'exposerait.

C'est pourquoi la cession
éventuelle de la Galicie a
été écartée. - Si cependant
il survenait des circonstances
qui détacheraient cette pro-
vince

de l'Autriche, l'Empereur ne
pourrait pas consentir à ce
qu'elle s'érigât en Etat indé-
pendant. Alors Sa Majesté
s'entendrait avec l'Empereur
Napoléon, sur le parti qu'il
y aurait à prendre.

La clause relative à la
Hongrie a également été omise.

L'Empereur a déjà déclaré
qu'il n'accordera aucun se-
cours quelconque à l'Autriche.
Si des revers en Italie amenaient
le renversement de l'Etat actuel
des choses en Hongrie, nous
ne contesterions pas les faits
accomplis.

Je vous supplie, Mgr,
de vouloir bien mettre cette
lettre sous les yeux de l'Em-
pereur Napoléon. Elle ren-
ferme le fond de la pensée
intime de mon Auguste
Maître, sans finesse diploma-
-tique

sans art, et sans réticence,
comme il convient à deux
Souverains animés d'une
confiance réciproque et qui,
certes, de part et d'autre,
ne chercheront pas dans
des phrases diplomatiques
plus ou moins ambiguës,
la possibilité d'éluder des
obligations loyalement con-
tractées. - D'ailleurs, en
comparant attentivement le
texte du projet que je Lui
envoie avec ceux qu'Elle m'a
transmis d'après la volonté
de l'Empereur Napoléon, V. A. J. se
convaincra qu'ils ne dif-
fèrent par aucun point essen-
tiel. - Nous espérons donc que
ce projet, tel qu'il est conçu,
répondra aux vues et à
l'attente de S. M. L'Empereur
des Français.

Le Duc de La Rochefoucauld le

Nowy a fait bonne impression
iii. - Au premier abord, nous
avons été un peu surpris de
voir un tiers admis à une
connaissance aussi intime de
questions qu'il avait été conve-
nu de traiter de Souverain
à Souverain. - Mais comme
l'Empereur Napoleon ne
plaie sa confiance qu'à
bon escient, nous restons
convaincus qu'elle est justifiée
par la personne dont S.
M. a fait choix.

Je suis & & &